



**OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL**

**CONTRIBUTION A L'ELABORATION
D'UN LIVRE DOCUMENTAIRE SUR LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE**

Termes de Référence

[AC/OSS/Climat_LivreDocumentaire/210725-32]

Juillet 2025

1- CONTEXTE

Le changement climatique constitue aujourd'hui l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Ses effets se manifestent à travers des phénomènes météorologiques extrêmes, la montée du niveau des mers, la dégradation des écosystèmes et l'insécurité alimentaire. Ces impacts sont de plus en plus visibles et menacent directement les conditions de vie sur l'ensemble de la planète. Dans le cadre de l'Accord de Paris, la communauté internationale s'est engagée à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C. Cet objectif est crucial pour éviter les pires conséquences du réchauffement climatique et préserver un équilibre écologique déjà fragilisé. Le changement climatique est une menace existentielle. Il remet en question nos modes de production, de consommation et d'organisation sociale. Mais il représente aussi une opportunité de repenser nos systèmes économiques et environnementaux pour construire un avenir plus résilient, plus équitable et plus durable. La réponse mondiale collective à ce défi déterminera la qualité de vie des générations actuelles et futures.

Bien que responsable de moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Afrique est particulièrement touchée par le changement climatique en raison de sa géographie, ses économies fortement dépendantes des ressources naturelles, et ses capacités d'adaptation limitées. Cette vulnérabilité est reconnue dans les accords multilatéraux sur le climat notamment la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et l'Accord de Paris.

Le sixième rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) met en évidence les impacts profonds et variés du changement climatique en Afrique, touchant les milieux naturels, les populations humaines et les économies du continent. La variabilité accrue des précipitations influence la disponibilité de l'eau pour l'agriculture, la consommation domestique et les ressources naturelles. Les événements extrêmes comme les inondations et les sécheresses deviennent de plus en plus fréquents, entraînant des conséquences dévastatrices pour les populations les plus vulnérables.

Bien que fortement vulnérable, l'Afrique possède des atouts considérables pour devenir un acteur clé de la riposte mondiale au changement climatique. De par sa taille imposante et sa topographie variée, l'Afrique bénéficie naturellement d'une riche diversité climatique. Cette diversité est déterminée par un ensemble de facteurs dont le mouvement apparent du soleil entre les tropiques et l'impact des courants océaniques froids. Cette pluralité de climats offre au continent une grande variété d'écosystèmes, de ressources et de potentiels de développement, notamment en matière d'énergies renouvelables et d'usages agricoles adaptés. Si l'Afrique est l'un des continents les plus exposés au dérèglement climatique, elle est aussi riche en ressources, en innovations et en dynamiques locales capables de transformer ces menaces en opportunités. Avec des ressources abondantes en énergies renouvelables (solaire, éolien, hydro, géothermie) et des écosystèmes riches en carbone, l'Afrique peut jouer un rôle central dans l'atténuation du réchauffement mondial. Elle innove aussi en matière d'adaptation, grâce à des savoirs locaux, des pratiques agricoles résilientes et une jeunesse engagée. Partout en Afrique, des initiatives locales, communautaires et nationales illustrent une dynamique croissante d'innovation et d'engagement face au changement climatique. De la restauration des terres dans le Sahel, à l'agriculture durable et aux systèmes d'alerte précoce et à la valorisation des savoirs traditionnels, le continent déploie des solutions concrètes, adaptées et souvent pionnières. Portées par une jeunesse mobilisée et des acteurs locaux engagés, ces actions renforcent la résilience des territoires tout en ouvrant la voie à un développement sobre en carbone et centré sur les besoins des populations.



Ces défis, enjeux et opportunités liés au changement climatique sont intégrés depuis lors dans la gouvernance et les axes d'intervention de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Organisation intergouvernementale à vocation africaine, l'OSS est bien conscient des effets pervers du changement climatique que subissent les écosystèmes et les populations au niveau du continent, de même que ses potentialités et les efforts en cours. Véritable outil de liaison, l'OSS offre un cadre de partenariat et de concertation dans l'ambition d'appuyer davantage les pays africains en mettant à la disposition de tous les acteurs, des informations utiles et pertinentes pour faciliter le processus de prise de décision et faire face au changement climatique.

Depuis 2020, l'OSS s'est engagé dans une démarche éditoriale régulière visant à documenter les grands enjeux environnementaux en Afrique. Tous les deux ans, un ouvrage de référence est publié pour éclairer les décisions et valoriser les connaissances africaines.

Après « L'eau dans nos régions »¹ (2020), « Les écosystèmes africains entre dégradation et restauration »² (2022) et « Terres d'Afrique : la dégradation et l'impératif de la Gestion Durable »³ (2024), l'OSS se propose d'élaborer un livre documentaire sur le changement climatique en Afrique afin d'apporter un regard nouveau par rapport aux multiples publications existantes soulignant la spécificité des défis et des réponses africaines face à ce phénomène, y compris les opportunités à saisir. Ce livre se veut une référence stratégique pour les décideurs politiques, les Organisations internationales, les partenaires de développement et le grand public, en les guidant vers des actions ciblées, inclusives et fondées sur les réalités du continent.

En valorisant les atouts, la résilience et les solutions innovantes déployées par les pays africains, l'ouvrage contribuera à déconstruire les récits réducteurs souvent associés à l'Afrique, et à repositionner le continent comme un acteur engagé, porteur de réponses face aux défis climatiques mondiaux.

Les présents Termes de Référence sont donc proposés pour décrire le processus et la démarche méthodologique à adopter pour élaborer ce livre avec la contribution d'un consultant.

2- OBJET DE LA CONSULTANCE

Les présents Termes de Référence visent à recruter un consultant qui contribuera à la conception, la structuration et la rédaction du contenu du livre documentaire, en étroite collaboration avec l'équipe de coordination de l'OSS. Elle inclura la collecte de données fiables, l'identification d'exemples pertinents d'actions et d'interventions relatives à l'adaptation et à l'atténuation, l'identification des initiatives, stratégies et programmes de portée africaine, ainsi que la proposition d'une trame narrative claire et engageante pour un large public. Le consultant devra proposer une approche éditoriale claire et cohérente, capable de toucher un large public (décideurs, chercheurs, jeunes, membres de la société civile, etc.). Le consultant devra trouver le bon équilibre entre un contenu scientifiquement engageant et une présentation facile à comprendre et attrayante. Le livre devra mettre en valeur les réalités, initiatives et particularités africaines ainsi que les perspectives en matière de changement climatique.

3- PORTEE DES TRAVAUX

3.1 PRINCIPES TACHES ATTENDUES DU CONSULTANT

La mission du consultant couvrira l'ensemble du processus de production du contenu, depuis la revue documentaire et l'analyse des enjeux climatiques africains, jusqu'à la rédaction finale du manuscrit. L'apport du consultant portera sur les éléments suivants :

¹ https://www.oss-online.org/sites/default/files/2022-11/OSS-Monographie_Eau.pdf

² <https://www.oss-online.org/fr/ld-ecosystemes-afrique>

³ https://www.oss-online.org/fr/ld_terres-dafrique



- Analyse documentaire et cadrage : Cela comprend la collecte, l'analyse et la synthèse des données, des rapports, des études de cas, et des sources pertinentes existantes sur les enjeux climatiques en Afrique. Le consultant procèdera également à l'identification des thématiques clés à traiter dans l'ouvrage comme : gouvernance, initiatives, impacts du changement climatique, atténuation, adaptation, innovations, etc. ;
- Élaboration de la structure et des orientations du contenu : Il s'agit de concevoir une organisation claire et cohérente du livre (parties, chapitres, formats narratifs, etc.) tout en définissant des choix rédactionnels adaptés à un public varié, conciliant exigence scientifique, clarté et attrait visuel ;
- Collecte et valorisation des initiatives africaines : Il s'agit d'identifier et de valoriser des projets majeurs et des solutions locales innovantes ou résilientes à travers le continent africain. Des interviews, portraits et témoignages seront menés auprès d'acteurs clés afin d'illustrer les dynamiques propres à chaque région ;
- Rédaction du contenu du livre : Le texte du livre sera rédigé selon la structure validée par l'OSS, avec un style fluide, informatif et engageant. Cela implique l'intégration des éléments visuels suggérés (encadrés, graphiques, cartes, photos à proposer ou à collecter en appui au texte) ;
- Interactions avec les parties prenantes : C'est la participation aux réunions de coordination et d'échange avec l'équipe de OSS et les partenaires clés. Cela permettra d'intégrer les retours reçus lors des phases de validation intermédiaire ;
- Livrables intermédiaires et finaux : Il s'agit de fournir les versions provisoire et finale du manuscrit, prêtes pour mise en page, impression ou diffusion numérique.

3.2 DOCUMENTATION MISE A LA DISPOSITION DU CONSULTANT

- L'OSS a élaboré une proposition des aspects à aborder dans l'ouvrage (annexe 1), qui sera améliorée et structurée par le consultant en vue de sa validation. En se basant sur la proposition de l'OSS, le consultant devra analyser de manière critique le contenu et les ajustements ou améliorations nécessaires pour répondre à l'objectif global du livre.
- Le questionnaire élaboré par l'OSS pour la collecte de données et d'informations auprès des acteurs clés.
- Les propositions en matière de sources de recherches documentaires (annexe 2).
- Une base de documentation.
- Une liste de catégories d'acteurs à interviewer (annexe 3) pour servir de base et d'orientation.

Tous les travaux d'organisation des rencontres de validation et d'événements spécifiques en termes de collecte de données, de mobilisation de partenaires ou de diffusion du livre seront effectués par l'OSS.

4- LIVRABLES

A l'issue de la présente mission, et conformément aux étapes décrites dans le tableau ci-dessous, le consultant remettra à l'OSS les livrables suivants :

- Le rapport de démarrage et de planning (méthodologie, chronogramme, sommaire) ;
- Le manuscrit complet du livre documentaire, en langue française, structuré selon la trame validée avec l'OSS et intégrant l'ensemble des chapitres développés au cours de la mission, des visuels pertinents, des encadrés, ainsi qu'un résumé exécutif clair et accessible ;
- Une note de synthèse stratégique (maximum 20 pages), destinée aux décideurs, mettant en évidence les principaux constats, messages clés et recommandations de l'ouvrage ;
- Une présentation PowerPoint professionnelle fidèle au contenu du livre et conçue pour appuyer sa diffusion lors des réunions, ateliers ou événements de restitution.



Les tâches attendues du consultant avec les efforts et les délais associés sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Produits attendus	Estimation de l'effort en H/J	Délais en jours ouvrables/calendaires
Sommaire définitif et chronogramme	2	10 jours après la signature du contrat
Méthodologie	6	30 jours après la signature du contrat
Questionnaire et entretiens	8	40 jours après la signature du contrat
Draft du livre	10	50 jours après la signature du contrat
Le document final	5	60 jours après la signature du contrat
Une note de synthèse stratégique	2	80 jours après la signature du contrat
Une présentation PowerPoint professionnelle	1	100 jours après la signature du contrat
Collecte et analyse de données, réunions, consultations	2	120 jours après la signature du contrat
Total		120 jours

N.B. Il est à préciser que le temps qui sera réservé à la validation des livrables par l'OSS n'est pas considéré.

5- EFFORT, DUREE ET REMUNERATION

L'effort estimé pour l'élaboration de ce document est de 36 hommes/jours répartis sur 120 jours calendaires. Le taux journalier est fixé à cinq cents Euros par jour (500 €/Homme/jour). Le paiement sera effectué en trois tranches comme suit :

Tranches	Conditions de paiement	Montant
Tranche 1	Validation du rapport de démarrage (méthodologie, chronogramme, sommaire, Template du questionnaire)	10 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation du manuscrit complet du livre (rapport intermédiaire – livrable final principal) sur support numérique et papier (Ang. et Fr.)	40 % du montant total du contrat
Tranche 3	Validation de la version finale complète, intégrant les observations de l'OSS, ainsi que la note de synthèse et la présentation PowerPoint	50 % du montant total du contrat

6- QUALIFICATIONS

Le consultant doit répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle (Ingénieur national, Master ou Doctorat) en environnement, climat, géographie, écologie, développement durable, sciences sociales ou dans une discipline connexe ;
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience avérée dans les domaines de l'environnement, du changement climatique, de la gestion des ressources naturelles ou du développement durable en Afrique ;
- Avoir participé à la conception ou à la rédaction de publications techniques, rapports d'expertise, ouvrages scientifiques ou documents de capitalisation ;
- Disposer d'une expérience confirmée de collaboration avec des institutions régionales ou internationales, des organisations scientifiques ou des centres de recherche ayant trait à l'environnement, la gestion des ressources naturelles et opérant en Afrique ;



- Avoir une bonne maîtrise des enjeux liés au changement climatique en Afrique, notamment en matière de vulnérabilité, d'impacts, d'adaptation, d'atténuation et de politiques climatiques ;
- Connaître les principaux cadres internationaux et africains liés au climat (CCNUCC, Accord de Paris, CDN, PNA, etc.) ;
- Faire preuve d'une aptitude à travailler de manière collaborative au sein d'équipes pluridisciplinaires et avec divers partenaires institutionnels.

7- PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de soumissionnaire doit obligatoirement comporter :

1. Une note méthodologique succincte décrivant comment le consultant compte produire les livrables, accompagnée d'un chronogramme ;
2. Une proposition de sommaire ;
3. Une note portant sur les critiques des TdR avec des propositions ;
4. Le *curriculum vitae* détaillé du consultant utilisant le modèle standard de l'OSS, téléchargeable à partir du lien suivant : [\[Modèle CV OSS\]](#) ;
5. Des copies des diplômes et de toute référence jugée utile.

8- EVALUATION TECHNIQUE

Le tableau suivant fournit un aperçu sur les barèmes d'évaluation des candidats :

Catégories	PTS
1. Formation académique	10
2. Expériences générales	20
3. Expériences spécifiques	35
4. Méthodologie proposée	20
5. Qualité de l'offre et présentation du dossier	15
Total	100

9- MODALITE ET DELAI DE SOUMISSION

Les dossiers doivent être adressés à l'OSS par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn

Les emails envoyés doivent contenir en objet la mention : Appel à soumission : Elaboration du livre documentaire « Changement climatique en Afrique : défis et opportunités [AC/OSSClimat_LivreDocumentaire/210725-32]

Date limite de réception : le 11 août 2025 à 23h59 (Heure de Tunis).



Annexe 1 - Aspects proposés pour l'organisation et le contenu de l'ouvrage

Préambule

Introduction générale

Partie I – Présentation générale de l'Afrique

La présentation de cette section se fera suivant la répartition des zones/régions de l'Afrique (Nord, Sud, Ouest, Est et Centre). En passant en revue les principaux indicateurs biophysiques et socio-économiques qui caractérisent l'Afrique, cette partie consistera à décrire mais surtout surligner les potentialités du continent. Les principaux thèmes qui seront abordés toucheront aux aspects :

- Caractéristiques et environnements physiques ;
- Vulnérabilité
- Caractéristiques socio-économiques, croissance démographique, urbanisation, mutations socio-économiques,
- Objectifs et priorités de développement.

Partie 2 – Vulnérabilité et impacts du changement climatique en Afrique

Sur la base des risques climatiques qui se manifestent dans les différentes régions du continent, les unités d'exposition seront présentées dans leur état de dégradation. Des projections seront également faites sur des horizons temporels. Les secteurs de développement à présenter comme unités d'exposition peuvent inclure :

- Agriculture et sécurité alimentaire ;
- Ressources en eau ;
- Biodiversité et foresterie ;
- Littoral/zones côtières ;
- Santé humaine ;
- Infrastructures et établissements humains ;
- Ressources énergétiques ;
- Coûts des impacts et de l'inaction.

Nous pouvons dédier des §/sections pour : les impacts observés, zones le plus vulnérables.

Partie 3 – Place de l'Afrique par rapport aux émissions de gaz à effet de serre

Cette section va aborder l'état des inventaires de gaz à effet de serre, les lacunes et les défis liés aux données utilisées, y compris les méthodologies selon les cas. Elle mettra également en exergue les potentialités de l'Afrique en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les principaux thèmes à développer comprennent :

- Justice climatique et responsabilité historique ;
- Etat actuel des émissions de gaz à effet de serre ;
- Défis et enjeux liés aux inventaires de gaz à effet de serre ;
- Potentialité en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Où sommes-nous (Afrique) par rapport aux dispositions/principes de l'Accord de Paris (Responsabilité commune/différenciée, les MRV, ...), les engagements des pays du nord... : L'Afrique, le continent qui pollue le moins et le plus affecté ?

Partie 4 : Gestion du changement climatique en Afrique

Les stratégies, les politiques, les programmes, les initiatives, y compris les aspects institutionnels et législatifs mis en place pour faire face au changement climatique seront présentés dans cette section. Elle s'articulera donc autour de :

- La gouvernance, politiques et stratégies en matière de changement climatique ;
- Des mesures d'adaptation et de résilience ;
- Des mesures d'atténuation ;
- Autres mesures et initiatives pour faire face au changement climatique ;
- La mobilisation des ressources financières ;
- Des initiatives africaines (encadrés.)

Partie 5 : Retour d'expérience de l'OSS dans la région

Cette section sera dédiée au partage des expériences de l'OSS par rapport aux diverses actions en matière de changement climatique et permettra de mettre en exergue les leçons tirées et les bonnes pratiques réalisées et enregistrées à travers les projets et programmes mis en œuvre par l'OSS. Faut-il ajouter des témoignages des bénéficiaires (institutions, populations ...) ?

Partie 6 : Conclusion, perspectives et recommandations

A la suite d'une conclusion, des recommandations et des suggestions seront formulées en vue de contribuer au renforcement des actions du continent pour faire face au changement climatique. Il est possible de présenter les trajectoires pour l'Afrique en fonction des scénarii prospectifs ? Le rôle de l'OSS en tant que plateforme : positionnement dans les négociations globales, l'optimisation de l'accès aux ressources financières, transfert des connaissances et RC ...

Annexe 2 - Recherche documentaire

Cette action se fera tout au long du processus et se focalisera sur les types de documents et sources d'information ci-après (à titre indicatif) :

- Les rapports d'évaluation du GIEC ;
- Les articles scientifiques pertinents sur le changement climatique focalisés sur l'Afrique ;
- Des rapports pertinents sur le changement climatique axés sur l'Afrique, publiés par certaines institutions comme le PNUE, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, etc... ;
- Des documents réglementaires, politiques et stratégiques en lien avec le changement climatique, publiés par les institutions régionales africaines ;
- Des documents juridiques internationaux sur le changement climatique (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Protocole de Kyoto, Accord de Paris) ;
- Des décisions et rapports pertinents issus des COP ;
- Les communications nationales sur le changement climatique des pays africains ;
- Les rapports biennaux actualisés/cadre de transparence des pays africains ;
- Les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des pays africains ;
- Les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) des pays africains.

Annexe 3 - Acteurs ou personnes à contacter pour fournir des données et informations

Il s'agit des acteurs ou personnes à identifier et contacter directement. Le questionnaire développé sera partagé avec eux pour recueillir leurs éléments de réponses et des rencontres seront également organisées avec eux pour approfondir leurs avis sur certains aspects ou sujets d'intérêt. La participation de l'OSS aux différentes rencontres nationales, régionales et internationales servira d'occasion pour rencontrer ces acteurs.

Les personnes ou acteurs à contacter sont :

Au niveau régional et international :

- Les négociateurs sur le changement climatique (notamment africains) ;
- Des scientifiques ayant mené des recherches sur le changement climatique en Afrique ;
- Des personnes ressources du GIEC ;
- Des responsables ou experts travaillant dans les institutions régionales africaines, y compris les organisations de la société civile et du secteur privé.

Au niveau des pays africains :

- Les points focaux changement climatiques ;
- Les AND du Fonds d'Adaptation et du Fonds Vert pour le Climat ;
- Les points focaux opérationnels et politiques du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ;
- Des responsables d'institutions multilatérales et nationales accréditées au FA, GCF et FEM ;
- Les coordonnateurs de projets/programmes relatifs au changement climatique ;
- Les autres acteurs nationaux africains importants dans le domaine du changement climatique.